

# CAP Conducteur Opérateur de Scierie (CAP COS)

## Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Réceptionner et stocker des grumes.
- Préparer des grumes.
- Approvisionnement de la scierie.
- Conduite des opérations de sciage de premier débit.
- Débit aux scies de reprise.
- Valoriser des produits issus du sciage.
- Traiter – sécher des produits issus du sciage.
- Trier – Classer des débits et préparer des commandes.
- Maintenance des matériels et outillages.

## Entreprises d'accueil

Scieries de toutes tailles.

## Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : après la classe de 3<sup>e</sup>.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
50023443	2775

## Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

## Durée de la formation

686 heures (sur 2 ans).  
Démarrage fin août.

## Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

## Rythme de l'alternance

En moyenne : 1 semaine en UFA, 3 semaines en entreprise.  
*Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.*  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

## Coordonnées de l'UFA



## Ecole technique du bois

120 route de l'Alagnier  
- Cormaranche en Bugey  
01110 **PLATEAU D'HAUTEVILLE**  
04 74 35 26 68  
ecoletechniquedubois01@gmail.com  
www.ecoletechniquedubois.com

## Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Français
	Mathématiques
	Histoire-Géographie
	Langue Vivante (facultatif)
	Prévention Santé Environnement (PSE)
	EPS
	Chef d'œuvre
Matières professionnelles	Analyse technologique d'une situation professionnelle
	Réalisation d'une production
	Travaux de préparation de la production
	Productions de sciages et valorisation
	Maintenance des matériels - contrôle qualité

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>EP 1 : Analyse technologique d'une situation professionnelle</b>	4	Ponctuel	Écrit
<b>EP 2 : Réalisation d'une production</b>	9	Ponctuel	Pratique
<b>EP 3 : Travaux de préparation de production</b>	4	Ponctuel	Pratique
<b>EG 1 : Français et Histoire-Géographie</b> • Français • Histoire Géographie	1,5 1,5	Ponctuel Ponctuel	Écrit et Oral Écrit et Oral
<b>EG 2 : Mathématiques et Sciences</b> • Mathématiques • Sciences physiques et chimiques	1 1	Ponctuel Ponctuel	Écrit Écrit
<b>EG 3 : EPS</b>	1	Ponctuel	Pratique
<b>Chef d'oeuvre</b>		Ponctuel	Pratique et Oral
<b>Epreuve facultative :</b> • Langue vivante	Pts > 10	Ponctuel	Oral

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>85%</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>44%</b>	<b>44%</b>	<b>70%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>83%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Bac Pro Technicien de Scierie (en 2 ans).
- CAP Affutage.
- Mention Complémentaire (en 1 an).

### Débouchés professionnels :

Employabilité dans les scieries de toutes tailles qui réalisent des produits de construction, en particulier celles dont l'activité est complétée par la fabrication industrielle.

Après une expérience professionnelle de plusieurs années et une formation complémentaire, possibilité d'évoluer vers des fonctions d'encadrement.

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 13 000 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous intégrez une classe en 1<sup>ère</sup> Bac Pro en apprentissage, après une 2<sup>nde</sup> professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2<sup>e</sup> année d'exécution de contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
  - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
  - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
  - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
 À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de février (sous réserve du nombre de places disponibles).**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

### Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Ligne de bus à proximité.
- Gare TGV Ter à Tenay-Hauteville (10 km).

### Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

### Les + de la formation

#### • Engagements et partenariats

- la FNEP (Fédération Nationale des Ecoles de Formation)
- UNETP (Union Nationale de l'Enseignement Technique Privé)
- Certification DataDock
- AURAEP

#### • Restauration

Cantine / self sur place

#### • Hébergement

Internat MFR

### Matériel / Équipement

#### • Atelier scierie :

Chariot de découpe, Ecorce à fraise, Scie de 1er débit bicoupe, Déligneuse avec manchon fixe et mobile, pré-coupeuse, Raboteuse et dégauchisseuse, scie à format et toupie, chariot élévateur C9. Simulateur de sciage.

#### • Atelier d'affûtage :

Affûteuses ruban mono et bi-coupe, soudeuse pour réparation, Bancs à planer, écraseur et rectifieur.

Affûteuses circulaires pour lame carbure et acier, pastilleuse et rectifieuse pour pastille carbure, Banc à planer.

Affûteuses chaîne de tronçonneuse, riveteuse.

Affûteuse de fer de raboteuse, dérouleuse, lame de chassis.

#### • Atelier de maintenance.

#### • Salle de cours avec vidéo et audio :

Salle de dessin, salle de technologie, informatique ; sciences et français histoire - géographie.

### Coordonnées de l'UFA



#### Ecole technique du bois

120 route de l'Alagnier - Cormaranche en Bugey | 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE  
04 74 35 26 68 | ecoletechniquedubois01@gmail.com  
www.ecoletechniquedubois.com

#### CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026